

**Appel à projets 2022**

**« Projets de recherche pilote portant sur  
l'évaluation d'approches non médicamenteuses  
complémentaires dans les maladies  
neurodégénératives »**

**Soumission des projets :**  
**Au plus tard le 9 décembre 2022 – 23h59**

Le dépôt des demandes se fera en un seul temps par courriel à  
[a.pinseau@fondation.fayat.com](mailto:a.pinseau@fondation.fayat.com)  
[julie.erraud@chu-bordeaux.fr](mailto:julie.erraud@chu-bordeaux.fr)

Il est recommandé aux candidat·e·s de lire attentivement le présent document avant de soumettre leur projet.

## 1. Avant-propos

La Fondation Clément Fayat a été créée en 2021. Parmi ses missions, elle soutient la formation et les actions dédiées aux maladies neurodégénératives. Dans cette optique, la Fondation Clément Fayat souhaite financer deux programmes de recherche pilotes sur les thérapies complémentaires non médicamenteuses dans le champ des maladies neurodégénératives.

Les approches thérapeutiques non-médicamenteuses (ci-après « TNM ») dites complémentaires et intégratives sont « *l'association des médecines conventionnelles et complémentaires dans une approche scientifique validée, centrée sur le patient avec une vision pluridisciplinaire (<https://www.cumic.fr/>)* ». Elles constituent un ensemble de techniques de soins ou de prise en charge, non invasives, ayant pour objectif le soulagement des symptômes et/ ou l'amélioration de la qualité de vie. Elles sont complémentaires aux thérapies médicamenteuses et nécessitent une participation active. Elles sont délivrées par du personnel soignant titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent et sont fondées sur l'« *evidence-based medicine* ». Les TNM peuvent être à destination des patients mais aussi de leurs aidants.

## 2. Caractéristiques de l'appel à projets « Projet recherche pilote portant sur l'évaluation d'approches non médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives »

### a. Thématiques de l'appel à projets

Le présent appel à projets (ci-après « AAP ») vise à soutenir deux projets de recherche pilotes portant sur l'évaluation d'approches intégratives et complémentaires non médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives.

Les projets pourront reposer sur les champs disciplinaires suivants :

- **Clinique** : conception, faisabilité, effets, acceptabilité d'approches thérapeutiques intégratives et complémentaires non médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives,
- **Sciences Humaines et Sociales (SHS)** : ce domaine concerne les études d'impact sur l'organisation des soins et des équipes, sur les filières de soins, sur la qualité de vie au travail des équipes, les études d'impact médico-économique, psycho-sociaux, sociétaux et éthiques.

Ces recherches doivent démontrer un impact direct ou indirect à court ou moyen terme sur la prise en charge globale du patient ou l'état de santé des aidants.

Les projets de recherche doivent s'appuyer sur un rationnel scientifique solide et argumenté.

Chaque porteur ne peut déposer qu'une seule demande.

### **b. Montant, durée et caractéristiques du financement alloué**

La Fondation subventionnera deux projets de recherche pour une somme totale de 100 000 € toutes charges comprises soit **50 000 € TTC maximum par projet**.

Aucun frais de gestion ne pourra être appliqué. Le budget argumenté devra couvrir les coûts de fonctionnement et de personnel liés à la réalisation pratique du projet.

Durée globale du projet : 3 ans maximum (ou 36 mois).

La subvention sera versée en plusieurs fois sur présentation de rapports intermédiaires présentant les progrès annuels des projets et un rapport final. Un échéancier de versement spécifique à chaque projet sera établi par convention en fonction de leur durée. La convention fixera également les modalités de justification des dépenses ainsi que les conséquences d'un éventuel retard du projet.

### **c. Critères d'éligibilité des projets**

#### **Concernant le-la porteur-se du projet :**

- doit appartenir à un organisme de recherche public, à un établissement de santé public ou libéral, à une collectivité territoriale, à un organisme régional ou à une association loi 1901,
- doit être un.e chercheur.se statutaire ou contractuel.le (post-doctorant.e éligible, le contrat de travail devant couvrir la durée du projet proposé), un professionnel du secteur sanitaire et social ou bien membre d'une association loi 1901,
- ne doit déposer qu'une seule demande en tant que porteur-se de projet.

#### **Concernant les projets, la sélection portera sur :**

- les compétences du porteur de projet et de son équipe ;
- la pertinence vis-à-vis des maladies neuro-dégénératives ;
- le respect de la durée maximum susmentionnée ;
- l'intérêt scientifique ;
- la méthodologie ;
- la pertinence en termes d'impact actuel ou futur sur la prise en charge des patients ;
- la valorisation et cohérence des budgets.

Le Conseil Scientifique de la Fondation Clément Fayat établira sur la base de ces critères la sélection finale qui sera validée par le Conseil d'Administration de la Fondation Clément Fayat.

Seront considérés comme non éligibles les projets qui ne respectent pas les réglementations éthiques et dont les objectifs ne tiennent pas compte des avancées scientifiques acquises.

Les dossiers de candidature devront être complets, soumis sous forme électronique avant la date limite de soumission indiquée ci-après. Tout projet incomplet ne sera pas recevable. Le dossier sera à soumettre en français.

#### **d. Modalités de sélection des projets**

La sélection des projets se déroule en une unique phase. Les porteurs de projet sont invités à déposer leur projet (au format .pdf) selon la trame fournie par mail à [a.pinseau@fondation.fayat.com](mailto:a.pinseau@fondation.fayat.com) copie [julie.erraud@chu-bordeaux.fr](mailto:julie.erraud@chu-bordeaux.fr).

##### Sélection du projet sur dossier :

1. Examen de la recevabilité du dossier.
2. Pré-sélection des projets par le Conseil Scientifique de la Fondation Clément Fayat.
3. Sélection finale par le Conseil d'Administration de la Fondation Clément Fayat.
4. Notification du résultat aux candidats par voie électronique (à l'adresse indiquée lors de la soumission du projet).

Le jury se réserve la possibilité de déclarer l'AO infructueux ou de proroger la date limite de soumission en cas de soumission unique non compétitive et /ou de projets ne satisfaisant pas les critères requis de qualité.

#### **e. Calendrier de l'appel à projets 2022**

Ouverture de l'appel à projets	18 octobre 2022
Date limite de soumission des dossiers complets par les porteurs de projet	9 décembre 2022 – 23h59 *
Notification des résultats aux porteur-se-s de projet	Mi-février 2023
Mise en place des financements	A partir de la date de notification

\* heure de Paris

#### **f. Renseignements**

Pour tout renseignement :

Par courriel : [a.pinseau@fondation.fayat.com](mailto:a.pinseau@fondation.fayat.com) / [julie.erraud@chu-bordeaux.fr](mailto:julie.erraud@chu-bordeaux.fr)

Par téléphone : 06 07 30 91 61

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

**Titre du projet :**

**Acronyme :**

**Mots-clé (5 maxi):**

**Budget demandé :**

**Durée (mois) :**

**Etablissement promoteur/gestionnaire envisagé :**

## 2. Description administrative

### ÉQUIPE N°1 : PORTEUR DU PROJET

#### 2.1 Porteur du projet

**NOM :**

**Prénom :**

***Date de naissance :***

**Grade / Statut \* :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

*\*(ex : CR, DR, MCU, MCU-PH, PU, PU-PH, PH, PA, Post-doc, doctorant, Technicien, Ingénieur...)*

#### 2.2. Département, Laboratoire, Etablissement ...

**Intitulé du laboratoire:**

**Intitulé de l'équipe (si pertinent) :**

**Adresse:**

**Code postal:**

**Ville :**

**NOM, prénom du directeur du laboratoire :**

#### 2.3. Bref CV du porteur de projet (1 page)

#### 2.4. Liste des 5 principales publications de l'investigateur principal au cours des 5 dernières années

-  
-  
-  
-  
-

## ÉQUIPE N°2 : EQUIPE PARTENAIRE DU PROJET (LE CAS ECHEANT)

### 2.1 Responsable scientifique

**NOM :**

**Prénom :**

***Date de naissance :***

**Grade / Statut \*:**

**Téléphone :**

**Courriel :**

*\*(ex : CR, DR, MCU, MCU-PH, PU, PU-PH, PH, PA, Post-doc, doctorant, Technicien, Ingénieur...)*

### 2.2. Département, Laboratoire, Etablissement ...

**Intitulé du laboratoire :**

**Intitulé de l'équipe (si pertinent) :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Ville :**

**NOM, prénom du directeur du laboratoire :**

### 2.3. Liste des 5 principales publications du responsable scientifique au cours des 5 dernières années

- 
- 
- 
- 
-



### 3. RESUME

**3.1. Résumé** (maximum 200 mots)

**3.3. Résumé grand public en français (max 300 mots)**

<b>4. DOSSIER SCIENTIFIQUE</b>
--------------------------------

**4.1. Description du projet (3 pages max)**

- a) **Rationnel (context and hypotheses) /Résultats préliminaires**
- b) **Objectifs**
- c) **Plan de travail et méthodes**
- d) **Résultats attendus**
- e) **Originalité et caractère innovant**
- f) **Calendrier prévisionnel**
- g) **Bénéfices pour le patient, son environnement et/ou la santé publique**
- h) **Références bibliographiques (*max 10*)**

**4.2. Stratégie de valorisation des résultats et mode de protection et d'exploitation des résultats (250 mots)**

## 5. Formulaire Budget demandé

**5.1. Durée du projet en mois (36 mois maxi) :**

**5.2. Répartition du budget :**

Précision	Budget	Objet du financement
Salaires (personnel non permanent seulement) (détailler les postes)	--	--
Equipement (préciser)	--	--
Fonctionnement (préciser)	--	--
Frais de mission	--	--
---	--	--
---	--	--
Autre (préciser)	--	--
Budget Total	0 €	

**5.3. Autres financements demandés ou obtenus pour ce projet : OUI / NON**

*Si oui, préciser l'origine et le montant.*

Origine	Montant TTC	demandé ou obtenu ?

## 6. Engagement

### **Je m'engage :**

- 1) *A respecter le cahier des charges du présent appel à projets,*
- 2) *A avoir obtenu l'autorisation du responsable de la structure d'accueil du projet (directeur de laboratoire, chef de service, président d'association, ...),*
- 3) *A mentionner le soutien de la Fondation Clément Fayat dans les publications afférentes au projet,*
- 4) *A remettre un rapport sur le travail effectué au plus tard 90 jours après la fin du projet,*
- 5) *A remettre un rapport financier détaillé des dépenses justifiant l'utilisation du financement dans les 90 jours après la fin du projet.*

**Signature du porteur de projet :**

**Signature du responsable de la structure  
d'accueil :**

(directeur de laboratoire, chef de service,  
président de l'association, ...)

**Date :**

**Nom, Prénom :**

**Date :**

**Nom, Prénom :**